



Partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce: une réforme importante

Mardi 8 novembre 2016

Professeure Audrey Leuba
Professeure Michelle Cottier



P r o g r a m m e

- 8h15 Accueil des participants
- 8h50 **Ouverture du colloque**
Audrey Leuba et Michelle Cottier
Professeures
Faculté de droit, Université de Genève
- 9h00 **Les nouvelles dispositions en matière de partage de la
prévoyance professionnelle en cas de divorce**
Audrey Leuba
Professeure
Faculté de droit, Université de Genève
- 9h50 **Les nouvelles règles de partage de la prévoyance
après divorce et les autres régimes d'assurances sociales**
Anne-Sylvie Dupont
Professeure
Facultés de droit, Universités de Genève et de Neuchâtel
- 10h40 *Pause-café*
- 11h10 **Les aspects de droit international privé**
Gian Paolo Romano
Professeur
Faculté de droit, Université de Genève
- 12h00 Déjeuner-buffet



- 13h30 **Atelier A | Les exceptions au partage
(art. 124b, 124d et 124e CC)**
Myriam Grütter
Juge à la Cour suprême du canton de Berne
- ou*
- Atelier B | Le partage en cas de perception d'une rente**
Silvia Basaglia
*Dr ès sciences actuarielles, Experte agréée
en matière de prévoyance professionnelle,
Directrice Argos Prévoyance S.A.*
- Axelle Prior**
*Avocate spécialiste FSA en droit de la famille,
Bourgeois avocats, Lausanne*
- ou*
- Atelier C | Les enjeux du point de vue judiciaire**
Fabien Waelti
Juge au Tribunal de 1^{ère} instance, Genève
- Francine Oberson**
*Legal compliance and consulting manager,
Trianon S.A., Genève*
- 14h45 *Pause-café*
- 15h15 **Atelier A, B ou C | Choix d'un deuxième atelier**
- 16h30 **Fin de la journée**

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève – Uni Mail
40, Bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4

- Depuis la gare Cornavin: accès par le tram 15 (direction Palettes, arrêt Uni Mail)
- Parking sur place

Inscription

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer **jusqu'au 27 octobre 2016**

- Par la poste:
Université de Genève – Faculté de droit
Secrétariat du département de droit civil
Uni Mail – 40, Bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4
Fax: +41 (0) 22 379 84 67
- Par e-mail: civcom-droit@unige.ch
- Formulaire pdf à télécharger sur www.unige.ch/formcont/2epilier

Finances d'inscription

- CHF 350.-
- CHF 250.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner-buffet et un exemplaire de la FamPra.ch 1/2017 lors de la publication des contributions

Annulation

En cas d'annulation reçue le 1er novembre 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 75.-

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande

Informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 84 91 / 84 73

civcom-droit@unige.ch

Partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce | Mardi 8 novembre 2016

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **27 octobre 2016** (À remplir en lettres majuscules)

Madame Monsieur

Nom, prénom:

Étude/Entreprise (*en toutes lettres*):

Profession/Fonction:

Adresse de contact: privée professionnelle

Adresse postale:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: E-mail (mention indispensable).....

Je m'inscris à la **Journée Partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce** du mardi 8 novembre 2016 au tarif de:

- CHF 350.-
- CHF 250.- (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)

Je souhaite participer aux **ateliers suivants** (indiquer votre ordre de préférence de 1 à 3; chaque participant sera inscrit à 2 ateliers):

- Atelier A | **Les exceptions au partage (art. 124b, 124d et 124e CC)**
- Atelier B | **Le partage en cas de perception d'une rente**
- Atelier C | **Les enjeux du point de vue judiciaire**

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner-buffet et un exemplaire de la FamPra.ch 1/2017 lors de la publication des contributions

Je m'engage à payer la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 1er novembre 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 75.-.

Date : Signature :

**Affranchir
SVP**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE – Uni Mail
Faculté de droit
Secrétariat du département de droit civil
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4